

1

Association Vent funeste Genouillé

Genouillé le 17/07/2026

Monsieur le commissaire enquêteur

Non à l'encerclement et a la saturation de nouveaux parcs éolien sur nos territoires ,nous disons trop c'est trop

Notre association Vent Funeste de la commune de Genouillé créée depuis 2006 année ou un promoteur avec l'aval de nos élus (es) a proposé un parc éolien de 9 éoliennes sur la commune de Genouillé ,après avoir consulté la population qui avait majoritairement dit non a ce projet ,suite aux actions que nous avons menées ,le promoteur a refait un autre projet de 5 éoliennes en 2013 sur le même territoire, nous l'avons combattu et a ce jour le conseil d'état a renvoyé après avoir annulé le jugement de la CAA de Bordeaux pour encerclement de plusieurs villages de Genouillé (les Rechers et chez Perrochon) ,le 30 juin 2026 la CAA de Bordeaux a a nouveau examinée ce projet et a donnée raison a notre association notifié le 10 juillet 2026 .

Monsieur le commissaire enquêteur comme vous le savez depuis qq années 21 éoliennes ce sont implantées et fonctionnent sur les communes de Genouillé ,Lizant ,Moutardon avec toutes les conséquences que nous allons développées par la suite S'il y a 15 ans un certain nombre d'habitants et d'élus étaient favorable a la mise en place d'éoliennes sur leur commune Aujourd'hui une large majorité d'élus (es) et d'habitants s'opposent a de nouveaux projets sur leur territoire dont celui Du Nutin de Surin (une majorité du conseil municipal de Surin c'est prononcé contre) .

Vous n'êtes pas sans savoir que nos territoires avec l'implantation d'éoliennes sont a saturation et que cela détruit nos paysages;que

2

l'objectif de développement d'énergie durable est atteint pour 2035 voir dépassé .

Vous devez savoir que les promoteurs donne l'impression qu'une éolienne produit toujours de l'électricité même quand il n'y a que très peu de vent;

pourquoi on nous donne l'impression d'une énergie presque gratuite mais on ne nous parle jamais:

-du coût du KW éolien

-Du rachat obligatoire et garanti par EDF

et que c'est le consommateur qui paye

Vous n'êtes pas sans savoir que la pose d'éoliennes vient rompre le charme de nos paysages qui sont très appréciés dans nos territoires c'est pour ces raisons que notre association s'oppose a la mise en place des turbines sur les propriétés et dans les espaces collectifs .

Notre population en général apprécie un espace collectif préservé pour des raisons multiples (sauvegarde de la nature ,beauté du paysage ,tourisme ,bien être ,culture historique et autres .

Nos communes vont être encerclées avec un paysage encombré et au mépris du plus grand nombre .

Notre association s'oppose fermement au projet du Nutin comme elle le fera pour les autres ,car ce projet se rajoute a tous ceux déjà implantés ou en cours de réalisation dans notre secteur tel que Blanzay ,Saint pierre d'exideuil, lizant ,saint gaudent , etc etc pour les raisons suivantes:

-Cela détruirait les paysages de la commune,tel que le château du Cibiou et les communes avoisinantes dont toutes celles qui ce sont ce sont prononcées contre ce projet.

3

-Constituerait des nuisances importantes pour les habitants ,qu'elles soient sonore ou visuelle (comme c'est le cas la ou des turbines tournent avec un bruit infernal) pour les riverains qui résident a proximité des sites et nous en savons qq chose pour le vivre et l'entendre .

-Entraînerait une baisse de 30 a à 50% de la valeur des maisons voir les rendraient invendables .

Promet des retombées financière a la commune officiellement erronées

-Minimise le montant de la provision du démantèlement finalement a la charge des propriétaires des terrains

- Ne produit de l'électricité que quand les éoliennes tournent soit 20%du temps

- Se situe dans une région largement exportatrice d'électricité

-Un propriétaire ayant eu un héritage et en sachant qu'une éolienne était prévu sur le terrain a demandé qu'il n'y en ai pas ,ce n'est pas possible car l'ancien propriétaire avait signé il y a 20 ans et n'avait que 7 jours pour se désister ,la encore le promoteur et c'est souvent le cas fait pression auprès des propriétaires

Vous devez aussi savoir Mr le commissaire enquêteur qu'il n'est pas naturel ,ni coutumier de vivre dans un environnement dominé par de gigantesques machines en mouvement de rotation ,Surin se situe dans le sud vienne tout près de la charente ou sont implantés des parcs important les habitants non hostile au départ n'en peuvent plus ils sont impacté par le bruit et le visuel. *faire*

Notre contribution dans laquelle nous avons voulu vous part des nuisances sonores que les habitants subissent avec l'encerclement des parcs éoliens sur notre territoire du sud vienne .

Les nuisances de l'éolien peu perceptible au premier abord ,surtout pour un visiteur de passage,exige un effort d'observation ,de compréhension ,d'écoute des témoignages .



Dans le contexte polémique actuel ,les personnes ayant peine a supporter cette accumulation de nuisances à longueur d'années sont fréquemment confrontés au doute des visiteurs ,au scepticisme,sinon a la dérision des sympathisants de l'éolien . Bien des riverains ,signataires ou non ,ont a subir ces agressions verbales et pour se préserver un espace de paix ,renonce a parler de leurs problèmes étant sans espoir de solution face a la puissance des sociétés éoliennes ,à l'ampleur des intérêt financiers à la volonté publique et des instances administratives .

Vous devez savoir aussi que les études acoustiques obligatoires sont effectuées et payé par les promoteurs qui en détiennent seuls les résultats et nous disent ce qu'ils veulent bien nous dire et les études insérées au dossier d'enquête publique sont souvent illisibles et incompréhensibles .

Nous voulions aussi vous faire part du site ou seront implanté les éoliennes ,il y a un livre edité sur la commune de Surin qui parle de la période paléolithique ,il est dis que sur le site ou serait implanté les 3 éoliennes ,il aurait été effectué un rapport sur des recherches concernant les terrains dit « le Nutin »Mr Coquillard était a l'origine d'un « répertoire Archéologique » Nous ne voyons pas dans le dossier aucune trace de recherches de la part du promoteur .

Voilà Mr le commissaire enquêteur ce que notre association Vent Funeste de Genouillé souhaitait vous faire part.

En sachant que vous regarderez avec attention notre contribution et que vous prendrez en considération nos remarques sur les nuisances acoustiques et paysagères que nos concitoyens (es) subissent après que les machines soient installées

Recevez Mr le commissaire enquêteur nos sincères salutations.
Archimbault Jean Luc Vent funeste de Genouillé